



Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 3 juin 2021

WFP/EB.A/2021/5-H

Original: anglais

Questions de politique générale

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site WFP du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

1. La présente note d'information fait suite au document soumis au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2021 pour faire le point sur le même sujet<sup>1</sup>. Elle porte sur les sujets suivants: repositionnement du système des Nations Unies pour le développement<sup>2</sup>, appui apporté à l'échelle du système au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable (ODD), mise en œuvre de l'examen régional, promotion des modalités de fonctionnement partagées entre les entités des Nations Unies, et participation au système des coordonnateurs résidents.

### Renforcement de l'appui apporté à l'échelle du système au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable au niveau des pays

2. Les entités du système des Nations Unies pour le développement traversent une année décisive pour ce qui est d'aider les pays à se relever durablement et de manière inclusive et résiliente après la pandémie de COVID-19, en mettant plus particulièrement l'accent sur la protection des acquis du développement, l'analyse des enseignements tirés de la mise en œuvre des plans d'intervention et l'amélioration de la préparation aux chocs, notamment d'ordre climatique et environnemental, susceptibles de survenir à l'avenir. L'édition 2020 de l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies<sup>3</sup> (ci-après "l'Examen quadriennal") souligne qu'une réponse globale de l'ensemble du système, s'appuyant sur une plus grande coopération, une plus grande cohérence, une meilleure coordination et une meilleure complémentarité des secteurs du développement, de la réduction des risques de catastrophe, de l'action humanitaire et de la pérennisation de la paix, est essentielle pour répondre aux besoins avec efficacité et parvenir à les réduire, ainsi que pour atteindre les ODD.

<sup>1</sup> Résolution 72/279 de l'Assemblée générale (A/RES/72/279) <https://undocs.org/fr/a/res/72/279>.

<sup>2</sup> WFP/EB.1/2021/4-B.

<sup>3</sup> Résolution 75/233 de l'Assemblée générale du 21 décembre 2020 (A/RES/75/233).

#### Coordonnateurs responsables:

M. A. Abdulla  
Directeur exécutif adjoint  
tél.: 066513-2401

Mme C. Ushiyama  
Directrice  
Division chargée des interactions avec le système des Nations Unies et de la collaboration multilatérale  
courriel: [coco.ushiyama@wfp.org](mailto:coco.ushiyama@wfp.org)

3. Le Groupe des Nations Unies pour le développement durable est convenu de maintenir trois équipes spéciales: le Groupe des résultats stratégiques des innovations institutionnelles (ci-après "le Groupe des innovations institutionnelles"), l'équipe spéciale sur la riposte socioéconomique à la COVID-19 et l'équipe spéciale sur le financement des ODD. Le PAM y participe activement, et ce, aux plus hauts niveaux: la Sous-Directrice exécutive chargée du Département de l'élaboration des programmes et des politiques représente le PAM dans l'équipe spéciale sur la riposte socioéconomique à la COVID-19, tandis que le Directeur financier et Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la gestion des ressources participe aux travaux du Groupe des innovations institutionnelles. De plus, la Sous-Directrice exécutive chargée du Département des partenariats et de l'action de sensibilisation siège au comité consultatif du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire d'intervention et de relèvement des Nations Unies lié à la COVID-19. Le PAM a pris une part active aux travaux de l'équipe spéciale chargée de réfléchir à l'élaboration des programmes et à leurs résultats, qui a contribué au recensement des goulets d'étranglement et des points d'entrée s'agissant de la mise en place à l'échelle du système des Nations Unies d'un appui analytique à la nouvelle génération d'analyses communes de pays, et à la précision des rôles et des responsabilités incombant aux groupes régionaux d'appui des pairs. En 2021, il sera possible de prendre des dispositions complémentaires concernant les équipes spéciales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, si nécessaire. Les activités lancées par d'autres équipes spéciales pourraient se poursuivre au cours des prochains mois sous diverses formes, notamment à la faveur d'un réseau intégré de praticiens des politiques ou d'un forum technique destinés à aider les équipes de pays des Nations Unies et les coordonnateurs résidents à résoudre les problèmes se posant concernant les données et les statistiques au niveau des pays, en rassemblant connaissances spécialisées, avis, outils et meilleures pratiques.
4. Au cours des prochains mois, il faudra notamment prêter attention aux éléments essentiels que sont l'élaboration de nouvelles orientations et approches relatives à la programmation conjointe, conformément aux conclusions de l'Examen quadriennal complet de 2020, à l'appui de la priorité définie par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable consistant à consolider la réforme du système des Nations Unies pour le développement et les mandats de repositionnement en attente, et le soutien à l'examen du système des coordonnateurs résidents. En avril 2021, le PAM a rejoint un groupe consultatif spécial où il a œuvré avec l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en vue de formuler des avis et des orientations techniques sous l'angle de la gestion des programmes, et contribué à l'élaboration d'une nouvelle génération d'orientations relatives aux programmes conjoints, tenant compte de la réforme du système des Nations Unies pour le développement.
5. L'élaboration des nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "plans-cadres de coopération") et de la version actualisée des analyses communes de pays progresse au niveau des pays, les ressources essentielles, les mécanismes d'examen et les organes d'appui étant désormais opérationnels au niveau régional. Les plans d'intervention socioéconomique conçus pour encadrer la riposte des Nations Unies à la COVID-19 sont progressivement intégrés dans les plans-cadres de coopération. Formulés séparément en tant qu'interventions d'urgence liées au développement, ces plans doivent être menés à bonne fin et progressivement supprimés d'ici à la fin de 2021. Les plans-cadres de coopération tiendront compte des incidences de la COVID-19 sur le Programme 2030. Le PAM étoffe ses ressources humaines et renforce les moyens dont il dispose aux niveaux des pays et des régions en désignant des référents chargés d'améliorer la participation aux processus des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération ainsi que de veiller à la bonne prise en compte des priorités liées à l'ODD 2. L'élaboration des plans stratégiques de pays (PSP) de deuxième génération continue, compte tenu de la théorie du changement décrite dans les plans-cadres de coopération et dans le droit fil des priorités et effets stratégiques de ces derniers.
6. Un groupe de travail sur les PSP de deuxième génération a été établi plus tôt cette année pour fournir en temps voulu un appui coordonné et adapté aux bureaux de pays travaillant sur les analyses communes de pays, les plans-cadres de coopération et les PSP. Ce groupe de travail interdépartemental s'attache à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des PSP selon une démarche collective, inclusive et consultative, contribuant à améliorer la cohérence des PSP conformément à ce qui est préconisé dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Le principal résultat

attendu est la conception de PSP adaptés et de qualité, dans lesquels sont clairement établis des liens avec les cibles nationales associées aux ODD et les plans connexes des Nations Unies.

#### **Mécanisme commun de remontée de l'information**

7. Pour illustrer un point de rencontre concret entre innovations concernant les programmes et innovations institutionnelles, on peut citer le mécanisme commun de remontée de l'information qu'a mis en place le PAM. Il s'agit d'un système de communication utilisant à titre expérimental un agent conversationnel, établi en Libye et en République centrafricaine. Ce service commun contribue à réduire les doublons et simplifie la prestation des services et la circulation de l'information dans les deux sens entre les organismes des Nations Unies et les populations touchées, dans le cadre des stratégies relatives aux modalités de fonctionnement et de l'offre de services d'appui communs. La Libye, l'Iraq et l'Équateur seront prioritaires pour la mise en place du mécanisme commun de remontée de l'information.

#### **Mise en œuvre de l'examen régional à l'appui d'un système des Nations Unies pour le développement plus cohérent au niveau régional**

8. C'est toujours par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux que le PAM participe activement à la mise en œuvre des réformes régionales. Il s'emploie également à intensifier l'appui qu'il apporte à l'échelle régionale aux processus à l'œuvre dans les pays, comme les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération, l'objectif étant d'harmoniser les PSP avec les plans des pays et avec ceux des Nations Unies.
9. En mars 2021, les cinq plateformes de collaboration régionale ont été officiellement mises en service. À l'occasion du lancement de la première d'entre elles, en mars, la Vice-Secrétaire générale avait réuni, en sa qualité de présidente, les membres de la plateforme Afrique, et elle a confirmé que la réforme du système des Nations Unies pour le développement passait à la vitesse supérieure au niveau régional: les changements structurels nécessaires ayant été apportés à l'architecture régionale en 2020, comme le souhaitait le Secrétaire général dans son programme de réforme, l'accent est désormais placé, en 2021, sur l'action menée au niveau des pays et la mise en évidence des résultats obtenus. Les pays doivent notamment déterminer comment faire en sorte qu'un appui sur mesure soit fourni au niveau régional à la faveur du système des Nations Unies pour le développement.
10. Le PAM travaille activement dans le cadre de diverses coalitions thématiques, adaptées aux besoins de chaque région et limitées dans le temps, qui constituent un élément important des cinq plateformes de collaboration régionale. Ces coalitions ont été créées à l'issue d'échanges approfondis menés dans chaque région au cours de forums régionaux intergouvernementaux consacrés au développement durable, organisés juste avant les réunions officielles des plateformes de collaboration régionale. Le PAM participe à cinq coalitions thématiques en Afrique, trois dans la région Amérique latine et Caraïbes, huit dans la région des États arabes, trois dans la région Asie et Pacifique, et sept dans la région Europe et Asie centrale. Il copréside, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'axe de travail subsidiaire de la coalition thématique de la région des États arabes relatif à l'eau, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
11. Pour ce qui est des priorités régionales pour 2021, les membres de la plateforme de collaboration pour la région des États arabes ont estimé que le changement climatique et la pénurie d'eau nécessitaient une action collective. Les activités régionales seront reliées aux programmes nationaux et mondiaux (comme le prochain Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). La plateforme de collaboration régionale a également mis sur pied une équipe spéciale chargée de l'établissement de rapports annuels, dont fait partie le Bureau régional du PAM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Le PAM a contribué à l'élaboration d'un rapport annuel sur les activités régionales du système des Nations Unies pour le développement en 2020. La plateforme de collaboration régionale pour l'Europe et l'Asie centrale donne la priorité à la numérisation des travaux des plateformes et des coalitions thématiques ainsi qu'à la mise à disposition des données concernant les ODD. Les principales priorités de la plateforme de collaboration régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes sont l'accès des pays à revenu intermédiaire au financement du développement, la sécurité climatique, le renforcement de la gouvernance, la prévention des crises, le renforcement des systèmes de protection sociale, le traitement des questions transfrontalières (notamment la crise des migrants

vénézuéliens et la situation humanitaire dans le triangle septentrional de l'Amérique centrale), le renforcement de l'appui en faveur des petits États insulaires en développement et la promotion d'un accès juste et équitable aux vaccins contre la COVID-19.

12. Les différences entre la façon qu'ont les diverses entités des Nations Unies de définir les régions posent toujours problème. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies applique une méthode pour délimiter les régions tandis que d'autres entités emploient leur propre méthode, adaptée à leurs besoins et priorités d'ordre opérationnel. Pour y remédier, trois bureaux régionaux africains du PAM ont coordonné leur participation aux plateformes de collaboration régionale et aux coalitions thématiques, en fonction de leurs capacités techniques et de leurs intérêts thématiques. Des référents assurent la représentation continentale pour leurs axes de travail respectifs, travaillant en étroite collaboration avec leurs homologues des autres régions et procédant à l'échange de bonnes pratiques. Ailleurs, à la suite du transfert au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de la responsabilité du contrôle des Bureaux du PAM au Tadjikistan et au Kirghizistan, la participation tant à la plateforme de collaboration régionale qu'aux travaux des coalitions thématiques est partagée entre celui-ci et le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, chacun s'occupant des thèmes le plus pertinents pour lui.
13. La nouvelle architecture régionale a remis l'accent sur le travail et les partenariats régionaux, outre les méthodes de travail habituelles des dernières années. Cependant, comme le montrent les importantes priorités régionales évoquées plus haut des différentes plateformes de collaboration régionale et coalitions thématiques, il faut prévoir une période d'adaptation avant que ces nouvelles dispositions ne soient intégralement mises en place. L'adaptation à la réforme régionale, qui prend du temps et requiert beaucoup de travail, pèse lourdement sur certains effectifs, étant donné que ces nouvelles activités s'ajoutent aux opérations déjà en cours dans les pays.

### **Promotion de modalités de fonctionnement communes pour plus d'efficacité et d'efficacité**

14. Le PAM continue à œuvrer pour atteindre les cibles relatives aux gains d'efficacité liés aux modalités de fonctionnement initialement définies par le Secrétaire général<sup>4</sup> puis renforcées lors de l'Examen quadriennal de 2020. Il se félicite des conclusions du rapport sur les gains d'efficacité à l'échelle du système des Nations Unies pour 2019 et 2020, élaboré par l'équipe spéciale du Groupe des innovations institutionnelles chargée de l'impact en matière d'efficacité. Le rapport souligne les économies non négligeables de 101 millions de dollars au total réalisées l'année dernière – soit environ 32 pour cent de l'objectif annuel de 310 millions de dollars fixé par le Secrétaire général. La majeure partie des gains d'efficacité obtenus en 2020 résultent des initiatives de certaines entités (65 pour cent du montant total économisé) et non d'actions systémiques. L'efficacité est une valeur fondamentale et une priorité pour le PAM. Chaque dollar économisé lui permet de fournir une assistance alimentaire à un plus grand nombre de personnes souffrant de la faim et, dans les situations d'urgence, chaque minute compte lorsqu'il s'agit d'atteindre les personnes les plus vulnérables. Le PAM a l'intention d'investir la totalité des économies réalisées dans des programmes qui viennent en aide à ceux qui sont dans le besoin.

### **Stratégies relatives aux modalités de fonctionnement**

15. En ce qui concerne les stratégies relatives aux modalités de fonctionnement, en mai 2021, 74 bureaux de pays du PAM avaient préparé une stratégie actualisée. Les dix bureaux de pays restants en sont à des stades divers de la préparation de leur stratégie. Le PAM continue à aider son personnel de terrain à développer les stratégies relatives aux modalités de fonctionnement et l'offre de services d'appui communs au moyen de webinaires et de formations de praticiens organisés par le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies.

---

<sup>4</sup> Rapport du Secrétaire général, "Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030: notre promesse d'une vie dans la dignité, la prospérité et la paix sur une planète en bonne santé", <https://undocs.org/fr/A/72/684>, décembre 2017.

### Fonctions des services d'appui communs

16. Le PAM a appuyé la collecte de données sur les services d'appui communs, permettant ainsi aux bureaux de pays de la première phase de parvenir à un taux d'achèvement de 67 pour cent. De plus, il a renforcé les capacités du personnel en matière de planification et de pilotage du changement associé à la mise en place de services d'appui communs au niveau du terrain. Les équipes régionales du PAM ont bénéficié d'une attention et d'un appui particuliers afin de se préparer à leur rôle de soutien à la mise en œuvre de services d'appui communs sur le terrain et à la validation des données soumises par le PAM sur la plateforme des services d'appui communs. Le PAM a renforcé les synergies entre tous les services d'appui communs au niveau mondial, grâce à l'organisation régulière de réunions et de consultations sur les questions liées aux services d'appui communs, qui aideront le PAM à se positionner en tant que chef de file pour ces services sur le terrain.
17. Quelques modifications ont dû être apportées au plan de déploiement des services d'appui communs en raison de circonstances locales, comme l'instabilité locale ou les incidences de la COVID-19. Les collègues sur le terrain ont par ailleurs demandé quelques éclaircissements supplémentaires sur la mise en œuvre des services d'appui communs en appliquant les politiques et les orientations de portée mondiale. De plus, quelques inquiétudes se sont faites jour au sujet des sources de financement des investissements initiaux à réaliser pour lancer les opérations liées aux services d'appui communs.

### Plateforme de réservation pour le personnel humanitaire

18. La plateforme de réservation pour le personnel humanitaire dont le PAM assure le fonctionnement et qui constitue un exemple d'innovation du PAM, est née de la volonté d'offrir des services simplifiés et plus efficaces au personnel intervenant en première ligne lors des interventions humanitaires, et a été développée pour être utilisée à l'échelle de tout le système des Nations Unies. Dans le rapport 2021 au Conseil économique et social des Nations Unies sur l'application de la résolution relative à l'Examen quadriennal de 2020<sup>5</sup>, le Secrétaire général indiquait que la plateforme était pour la riposte du système des Nations Unies à la pandémie de COVID-19 un outil vital qui permettait de réaliser des gains d'efficacité à l'échelle du système. Cette année, le PAM vise à intensifier encore la collaboration interorganisations en encourageant plus d'entités des Nations Unies à utiliser la plateforme pour bénéficier de services communs, comme la réservation de résidences de passage et de services médicaux ou de transport aérien ou terrestre pour les missions sur le terrain. Accessible à la fois en ligne ou par une application mobile, la plateforme assure des services de gestion des réservations et des services d'appui qui concernent 3 500 véhicules des Nations Unies, les vols assurés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pour 285 destinations, 270 résidences de passage, 110 hôtels approuvés par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, 70 dispensaires des Nations Unies et 35 conseillers des Nations Unies, ainsi que les vols et les services de dépistage liés à la riposte à la COVID-19. En 2021, le Bureau de la coordination des activités de développement a organisé neuf webinaires mondiaux, quatre autres étant prévus en mai, avec 1 600 participants issus des équipes de pays des Nations Unies et des équipes chargées de la gestion des opérations, afin de présenter la plateforme de réservation pour le personnel humanitaire comme l'un des services communs du dispositif des stratégies relatives aux modalités de fonctionnement. En 2020, malgré les incidences de la COVID-19, la plateforme a permis de réaliser des économies non négligeables de temps et d'argent dans divers domaines, notamment l'hébergement, la mobilité et le transport aérien, grâce à l'automatisation des processus (réduction ou élimination des tâches administratives et manuelles), à de meilleurs taux d'occupation pour les services d'hébergement, et au regroupement des voyages (partage des moyens de transport) pour les services de mobilité en particulier. En 2020, le montant total des économies ainsi réalisées s'est élevé à 1,1 million de dollars uniquement pour le PAM (0,2 million de dollars au niveau interorganisations).

---

<sup>5</sup> <https://undocs.org/fr/a/76/75>.

**Services afférents au parc commun de véhicules légers**

19. Au niveau mondial, le PAM et le HCR travaillent à la conception d'une stratégie définissant une optique globale, fondée sur le principe de l'adhésion optionnelle, relative à un parc de véhicules commun des Nations Unies permettant à toutes les entités des Nations Unies d'accéder à ses services. Ce projet, qui est antérieur à l'initiative actuelle de réforme du système des Nations Unies pour le développement, a bénéficié d'un coup de pouce supplémentaire maintenant que les organismes opérationnels des Nations Unies convergent vers l'utilisation de nouveaux outils fonctionnant à l'échelle du système en vue de fournir des services efficaces contribuant aussi à optimiser l'efficacité. Le modèle fonctionnel, notamment les dispositions relatives à l'hébergement, devrait être choisi au milieu de l'année 2021.
20. En application du cadre de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, le PAM et la FAO en sont aux derniers stades de la préparation d'un projet d'offre de service et d'accord de portée mondiale, au titre duquel le PAM fournira à la FAO des services afférents au parc de véhicules légers. De plus, la FAO s'emploie à sélectionner les pays pilotes dans lesquels expérimenter l'achat-location de véhicules. Depuis fin 2020, le PAM a également engagé des discussions avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) concernant les possibilités d'optimiser les solutions de transport du personnel du FIDA par véhicules légers, en définissant un ensemble de solutions potentielles de mise à disposition de véhicules qui soient adaptées aux besoins spécifiques des pays.
21. Au niveau des pays, le projet d'établissement éventuel d'un parc de véhicules commun des Nations Unies à l'intention des équipes de pays des Nations Unies sera pris en considération lors de l'élaboration de la stratégie relative aux modalités de fonctionnement et de l'approche des services d'appui communs. Le service de mobilité partagée des Nations Unies, qui est hébergé par la plateforme de réservation et fait partie intégrante de l'approche concernant les stratégies relatives aux modalités de fonctionnement et les services d'appui communs, s'est considérablement développé et intéresse maintenant 85 pays (15 de plus depuis 2020) et 426 bureaux (85 de plus depuis 2020) avec 3 500 véhicules (700 de plus depuis 2020); il a été utilisé par 455 000 passagers depuis sa mise en place en 2015. Le service de mobilité partagée met notamment à disposition une plateforme numérique de covoiturage, qui a représenté en 2020 neuf pour cent de l'ensemble des déplacements routiers réservés sur la plateforme et est rapidement devenu une solution recherchée pendant l'intervention menée pour faire face à la COVID-19.
22. L'UNICEF a souscrit à ce service pour ses opérations partout dans le monde. Le déploiement du service dans les bureaux de l'UNICEF progresse bien, un degré élevé de satisfaction ressortant des enquêtes qui ont été réalisées, le Groupe des innovations institutionnelles ayant mis l'accent sur la satisfaction de la clientèle. Le service de covoiturage des Nations Unies a été présenté à plus de dix équipes chargées de la direction opérationnelle. Pour faciliter le recours aux services de covoiturage dans le cadre des opérations de terrain, le PAM a défini le cadre juridique et financier nécessaire pour exécuter des accords de services de covoiturage interorganisations et un modèle de calcul des coûts.

**Locaux communs**

23. Le PAM est bien placé au sein du système des Nations Unies pour atteindre l'objectif fixé par le Secrétaire général, à savoir 50 pour cent de locaux communs d'ici à la fin de 2021. Au niveau du terrain, le PAM a renforcé sa présence à l'échelle mondiale, en appuyant l'établissement de locaux du PAM dans le monde entier, l'objectif principal étant d'encourager autant que possible la colocation. Sur les 430 locaux du PAM répartis partout dans le monde, 55 bureaux sont des locaux communs au niveau national, et 150 bureaux auxiliaires sont des locaux communs au niveau infranational. Cela signifie qu'en mai 2021, 47,5 pour cent des bureaux du PAM dans le monde entier partageaient leurs locaux. Il est prévu que 12 bureaux supplémentaires, aux niveaux national ou infranational, soient situés dans des locaux communs en 2021. Le pourcentage exact est susceptible de varier, par exemple en raison de la fermeture de certains locaux communs en rapport avec les besoins opérationnels sur le terrain.

**Services partagés à l'échelle mondiale**

24. Dans le but de faire avancer la réforme du système des Nations Unies pour le développement, et compte tenu de son propre avantage comparatif, le PAM a développé un outil informatique qui couvre toutes les étapes de la prestation de services de la chaîne d'approvisionnement. L'outil, connu sous le nom de Service Marketplace, est une plateforme en ligne qui permet aux entités de soumettre au PAM des demandes de services et d'en assurer le suivi. De janvier à début mai, plus de 100 demandes ont été reçues sur la plateforme et plus de 55 000 m<sup>3</sup> de fret humanitaire ont été livrés dans huit pays pour

le compte de 32 organisations, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF et le FNUAP. Le PAM mettra la plateforme Service Marketplace à la disposition d'autres bureaux de pays. Le travail est en cours avec les bureaux de pays pour étendre la collaboration à d'autres organismes et repérer de nouvelles possibilités pour le PAM de stimuler des gains d'efficacité dans le cadre des activités liées à la chaîne d'approvisionnement, notamment le transport ou l'entreposage.

### **Participation au système des coordonnateurs résidents des Nations Unies**

25. Depuis mars, le Cabinet exécutif du Secrétaire général pilote les travaux de mise à jour du chapitre du cadre provisoire de gestion et de responsabilité ayant trait à l'application au niveau des pays. Cette actualisation prendra en compte les enseignements tirés depuis la publication du cadre de gestion et de responsabilité en mars 2019. En outre, le cadre révisé comportera pour la première fois des chapitres sur les rôles et les responsabilités des niveaux régional et mondial du système des Nations Unies pour le développement, notamment le Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Il est prévu de communiquer un projet de cadre pleinement intégré aux chefs de secrétariat des entités membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, pour qu'ils l'approuvent ultérieurement en 2021. Le PAM a étroitement collaboré à l'ensemble du processus lié au cadre de gestion et de responsabilité. Les premières réactions du PAM sur le nouveau projet de cadre, qui étaient étroitement en phase avec celles d'autres grandes entités opérationnelles, ont été présentées au Cabinet exécutif du Secrétaire général.
26. Le PAM demeure persuadé de l'intérêt que présente le système renouvelé des coordonnateurs résidents et la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies. À son avis, il convient de veiller à ce que le cadre de gestion et de responsabilité établisse clairement en tant que principes directeurs: la responsabilité mutuelle à tous les niveaux, la prise de décisions collective par l'intermédiaire du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, et la responsabilité des chefs de secrétariat des entités membres du système des Nations Unies pour le développement devant leurs organes directeurs respectifs. Sans remettre en cause l'importance de la coordination, il serait utile de décrire en détail le rôle des membres des équipes de pays des Nations Unies et des coordonnateurs résidents en matière de mobilisation des ressources, et de préserver l'accès des membres des équipes de pays des Nations Unies aux parties prenantes dans les pays, en fonction de leur mandat spécifique. S'agissant des membres des équipes de pays des Nations Unies, il reste important qu'ils puissent, en fonction de leurs avantages comparatifs, établir et renforcer de solides partenariats avec des parties prenantes externes, car le système des Nations Unies ne peut pas réaliser seul le Programme 2030. La capacité et la souplesse de l'interaction avec les principales parties prenantes permettront aux membres des équipes de pays des Nations Unies d'atteindre les résultats des programmes et d'avoir un impact sur le terrain.
27. Le Groupe des Nations Unies pour le développement durable se penche actuellement sur les modalités de travail liées au nouveau cadre de gestion et de responsabilité mondial. Ces modalités révisées sont importantes pour s'assurer que le groupe formule les meilleures orientations possibles à l'appui du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, notamment aux niveaux des pays et des régions. Au départ, lors de la création du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, le PAM et les autres partenaires du système des Nations Unies ont adhéré à ce dispositif interne fondé sur le consensus et entièrement placé sous la responsabilité collective de ses membres. Le PAM et les autres membres sont convaincus qu'en ce qui concerne les opérations et les priorités sur le terrain, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable continuera de respecter les principes de la prise de décisions fondées sur le consensus et de la responsabilité collective des membres pour assurer la flexibilité, la cohérence et un bon rapport coût-efficacité.
28. Comme le veut le modèle de financement du système des coordonnateurs résidents, le PAM applique la directive sur le prélèvement d'une redevance de 1 pour cent destinée à la coordination du système. À ce jour, pour 2021, le PAM a transféré au titre de la redevance de 1 pour cent un montant de 127 000 dollars au fonds d'affectation spéciale du système des coordonnateurs résidents. Le plus souvent, les donateurs choisissent de déduire 1 pour cent du montant total de leur contribution pour l'affecter au paiement de cette redevance, au lieu de majorer ce montant de 1 pour cent, ce qui réduit d'autant la somme directement destinée aux programmes sur le terrain. Le PAM voit dans le prochain examen du système des coordonnateurs résidents une occasion de se pencher sur la redevance de 1 pour cent due au titre de la coordination et d'en analyser l'efficacité, puisqu'elle fait partie des sources de financement du système des Nations Unies pour le développement.

29. Pendant plusieurs années, les coordonnateurs résidents ont pu contribuer aux évaluations des représentants de pays du PAM dans le cadre du programme d'évaluation professionnelle et de renforcement des compétences (PACE). Cette pratique montre que le PAM est un ferme partisan de la mise en œuvre d'un système des coordonnateurs résidents renforcé.

### **Pacte de financement**

30. Pour faire état des progrès accomplis par le PAM au regard des indicateurs du pacte de financement<sup>6</sup>, une vue d'ensemble du niveau des indicateurs est présentée en annexe à la présente note d'information. Le PAM affiche des progrès satisfaisants au regard des engagements individuels pertinents du pacte de financement. Pour ce qui est des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, le PAM, en tant que partie prenante du système des Nations Unies pour le développement, poursuit sa recherche de financements plus souples et plus prévisibles pour le financer.

### **Partenariats stratégiques**

31. Le PAM et l'UNESCO ont récemment actualisé leur partenariat de longue date grâce à la signature d'un nouveau protocole d'accord de portée mondiale. Il s'agit d'une nouvelle étape dans les efforts renouvelés que le PAM déploie depuis deux ans pour établir des partenariats permettant d'intensifier, en collaboration avec des partenaires, des programmes efficaces axés sur la santé et la nutrition en milieu scolaire. En consolidant leur collaboration, les deux entités visent à renforcer les liens entre l'apprentissage, la nutrition et le bien-être des écoliers, et à promouvoir des programmes intégrés de santé et de nutrition en milieu scolaire qui sont incorporés dans relèvent des politiques et des stratégies relatives à l'éducation. Le protocole d'accord porte sur cinq domaines de collaboration essentiels: activités conjointes de plaidoyer et de sensibilisation; mobilisation et coordination des partenariats; recherche et suivi; élaboration de normes mondiales; et assistance technique conjointe aux niveaux des régions et des pays.
32. Le PAM continue de collaborer étroitement avec l'UNICEF au titre du pilier relatif à la protection sociale du document-cadre des Nations Unies pour des mesures socioéconomiques immédiates face à la COVID-19<sup>7</sup> et en tant que membre du Partenariat mondial pour la protection sociale universelle à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.

### **Conclusion**

33. En vue de faire progresser l'examen du système des coordonnateurs résidents demandé par l'Assemblée générale, le Secrétaire général devrait présenter au cours des prochaines semaines des réflexions sur la façon dont le système des coordonnateurs résidents renforcé et la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies travaillent depuis qu'ils ont été dissociés du Programme des Nations Unies pour le développement en janvier 2019. Le PAM est prêt à participer à ce processus et à faire part de ses points de vue et des enseignements qu'il a tirés de son expérience durant les premières années du nouveau système des coordonnateurs résidents. Il demeure attaché aux objectifs de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment quand il s'agit de promouvoir un système efficace et efficient d'actions collectives visant à aider les personnes sur le terrain mais moins limité par ses processus et sa bureaucratie.
34. Il reste moins de neuf ans pour atteindre les ODD en 2030. Associé à la Décennie d'action pour la réalisation des ODD, l'Examen quadriennal de 2020 est arrivé à point nommé pour le système des Nations Unies pour le développement puisqu'il vise à remettre sur les rails l'action menée pour atteindre les ODD. Le Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021 sera une autre étape déterminante en vue de mobiliser l'attention du monde et de le pousser à agir pour atteindre l'ODD 2 et les ODD s'y rapportant. Le PAM continuera d'agir avec détermination et d'appuyer les efforts déployés pour libérer le monde de la faim.

---

<sup>6</sup> Mise en œuvre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2019: pacte de financement; Rapport du Secrétaire général (<https://undocs.org/fr/A/74/73/Add.1>).

<sup>7</sup> A UN framework for the immediate socio-economic response to COVID-19, p. 13-17.



## ANNEXE

## ENGAGEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM – janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
<b>Adapter le financement aux besoins des entités</b>						
1. Accroître les ressources de base du système des Nations Unies pour le développement	Part des ressources de base dans les contributions volontaires destinées à financer des activités liées au développement	Référence (2017): 19,4 % Cible (2023): 30 %	Part des ressources de base du PAM dans le montant global des recettes: 2018 = 6 % (Toutes ressources comprises, qu'elles servent à financer des activités d'aide humanitaire ou de développement).	Part des ressources de base du PAM dans le montant global des recettes: 2019 = 5 % (Toutes ressources comprises, qu'elles servent à financer des activités d'aide humanitaire ou de développement).	Part des ressources de base du PAM dans le montant global des recettes: 2020 = 6 % (Toutes ressources comprises, qu'elles servent à financer des activités d'aide humanitaire ou de développement).	Part des ressources de base du PAM dans le montant global des recettes: 2021 = 11 % (Toutes ressources comprises, qu'elles servent à financer des activités d'aide humanitaire ou de développement).
	Part des ressources de base dans le financement des activités liées au développement (contributions statutaires comprises)	Référence (2017): 27 % Cible (2023): 30 %	Le PAM ne reçoit aucune contribution statutaire.			

## ENGAGEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM – janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
2. Doubler la part des contributions aux ressources autres que les ressources de base allouées aux activités de développement qui est financée par des fonds de financement commun interinstitutions et des fonds thématiques propres aux institutions	Pourcentage des ressources autres que les ressources de base allouées aux activités de développement qui sont financées par des fonds de financement commun interinstitutions	Référence (2017): 5 % Cible (2023): 10 %	Part des ressources du PAM autres que les ressources de base qui sont financées par des fonds de financement commun interinstitutions: 2018 = 3,5 % (Toutes ressources comprises, qu'elles servent à financer des activités d'aide humanitaire ou de développement).	Part des ressources du PAM autres que les ressources de base qui sont financées par des fonds de financement commun interinstitutions: 2019 = 3,2 % (Toutes ressources comprises, qu'elles servent à financer des activités d'aide humanitaire ou de développement).	Part des ressources du PAM autres que les ressources de base qui sont financées par des fonds de financement commun interinstitutions: 2020 = 4,8 % (Toutes ressources comprises, qu'elles servent à financer des activités d'aide humanitaire ou de développement).	Part des ressources du PAM autres que les ressources de base qui sont financées par des fonds de financement commun interinstitutions: 2021 = 2,9 % (Toutes ressources comprises, qu'elles servent à financer des activités d'aide humanitaire ou de développement).
	Pourcentage des ressources autres que les ressources de base allouées aux activités de développement qui sont financées par des fonds thématiques propres aux institutions	Référence (2017): 3 % Cible (2023): 6 %	Le PAM ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.			

## ENGAGEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM – janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
<b>Garantir la stabilité</b>						
3. Diversifier les sources de financement du système des Nations Unies pour le développement	Nombre d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui affichent un accroissement annuel du nombre de donateurs versant des contributions volontaires aux ressources de base	Référence (2017): 66 % Cible (2023): 100 %	Nombre d'États partenaires qui versent des contributions aux ressources de base: 2018 = 36 %.	Nombre d'États partenaires qui versent des contributions aux ressources de base: 2019 = 40 %.	Nombre d'États partenaires qui versent des contributions aux ressources de base: 2020 = 34 %.	Nombre d'États partenaires qui versent des contributions aux ressources de base: 2021 = 34 %.
	Nombre d'États membres qui versent des contributions aux fonds de financement commun interinstitutions et aux fonds thématiques propres aux institutions	Référence (2017): 59 et 27 Cible (2023): 100 et 50	Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.	Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun et ne dispose d'aucun instrument de financement thématique.		

## ENGAGEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM – janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
4. Assurer un financement prévisible pour répondre aux besoins particuliers des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui sont énoncés dans les plans stratégiques des entités membres, et aux besoins de financement du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au niveau national	Déficits de financement dans les cadres de financement des plans stratégiques des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable	Référence (2018): à déterminer Cible (2021): à déterminer	En 2018, le PAM a reçu 7,3 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 10,5 milliards de dollars, soit 70 %.	En 2019, le PAM a reçu 8,1 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 12,6 milliards de dollars, soit 64 %.	En 2020, le PAM a jusqu'ici reçu 8,4 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 13,7 milliards de dollars, soit 61 %.	En 2021, le PAM a reçu 4,3 milliards de dollars, à rapporter à des besoins dont le montant total s'élevait à 14,1 milliards de dollars, soit 23 %.
	Proportion d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui disent recevoir au moins 50 % de leurs contributions dans le cadre d'engagements pluriannuels	Référence (2017): 12/25, soit 48 % Cible (2023): 100 %	Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 14 % Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 76,8 %.	Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 17 % Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 74,9 %.	Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 17 % Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 68 %.	Pourcentage des recettes du PAM qui sont pluriannuelles: 24 % Pourcentage des recettes du PAM d'une durée supérieure à un an: 67 %.
<b>Favoriser la cohérence et l'efficacité</b>						
7. Appliquer pleinement les taux de recouvrement des dépenses approuvés par les organes directeurs compétents	Nombre moyen de dérogations à l'application du taux de recouvrement des dépenses accordées par entité du système des Nations Unies pour le développement et par an	Référence 2017: à confirmer Cible (à partir de 2019): 0	Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) accordées par le PAM en 2018: 28, pour une valeur totale de 1,03 million de dollars.	Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des CAI accordées par le PAM en 2019: 20 pour une valeur totale de 0,9 million de dollars.	Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des CAI accordées par le PAM en 2020: deux, pour une valeur totale de 0,3 million de dollars. Note: données d'août 2020.	Nombre de dérogations à l'application du taux de recouvrement des CAI accordées jusqu'ici par le PAM en 2021: 12, pour un montant total de 1,8 million de dollars.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM - janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
<b>Obtenir plus rapidement des résultats sur le terrain</b>						
2. Accroître la collaboration sur les évaluations conjointes ou indépendantes à l'échelle du système pour améliorer l'appui des Nations Unies sur le terrain	Pourcentage de bureaux d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui participent à des évaluations conjointes ou indépendantes à l'échelle du système	Référence (2018): 29 % (évaluations conjointes), 20 % (évaluations indépendantes à l'échelle du système) Cible (2021): 75 % (évaluations conjointes), 50 % (évaluations indépendantes à l'échelle du système)	En 2018, le PAM a mené à bien cinq évaluations conjointes, et cinq autres étaient en cours. Il participe en outre à une évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour faire face au phénomène El Niño en Éthiopie.	Au niveau décentralisé, le PAM a participé à neuf évaluations conjointes en 2019, dont trois étaient achevées à la fin de l'année (Colombie, Eswatini et Inde). De plus, le Bureau de l'évaluation du PAM a participé activement à l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour faire face à la sécheresse en Éthiopie, évaluation qui s'est achevée en 2019, ainsi qu'à l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour faire face au cyclone Idai au Mozambique et à celle portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Enfin, les préparatifs de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome ont démarré fin 2019 et se poursuivront en 2020.	En 2020, le Bureau de l'évaluation du PAM a lancé avec la FAO et le FIDA une évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Le rapport sur cette évaluation sera présenté aux organes directeurs des trois organisations fin 2021. En 2020, le Bureau de l'évaluation a également fourni des éléments factuels et des contributions stratégiques à l'appui de nombreux travaux portant sur les enseignements tirés des évaluations, travaux coordonnés par la Coalition mondiale pour l'évaluation de la COVID-19, et il a participé, aux côtés de la FAO, du FIDA et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, à une synthèse des évaluations rapides des répercussions de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, qui sera prête au mois de mars 2021. Au niveau décentralisé, le PAM a continué de participer à divers types d'évaluations conjointes avec d'autres organismes des Nations Unies et partenaires	En 2020, le Bureau de l'évaluation du PAM a lancé avec la FAO et le FIDA une évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Un rapport d'évaluation commun sera présenté aux organes directeurs des trois organisations fin 2021. En 2020, le Bureau de l'évaluation a également fourni des éléments factuels et des contributions stratégiques à l'appui de nombreux travaux portant sur les enseignements tirés des évaluations, travaux coordonnés par la Coalition mondiale pour l'évaluation de la COVID-19 sous la conduite du Comité d'aide au développement et de développement économiques, et a achevé les travaux menés aux côtés de la FAO, du FIDA et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, relatifs à la synthèse des évaluations rapides des répercussions de la COVID-19 sur la sécurité

ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM - janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
					<p>publics. Cinq évaluations conjointes ont été achevées (Bénin, Inde, Malawi, Mozambique et Namibie) et six autres étaient en cours ou en préparation en janvier 2021.</p> <p>En outre, le PAM participe activement à des évaluations interorganisations de l'action humanitaire. Deux ont été achevées en 2020 (une sur le Mozambique et une sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles) et une est en préparation (sur le Yémen).</p>	<p>alimentaire. Le PAM est également membre d'un groupe de travail du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation chargé de superviser une évaluation des premiers enseignements tirés de l'expérience du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire relatif à la COVID-19 et un examen de l'évaluabilité de ce fonds.</p> <p>Au niveau décentralisé, le PAM a continué de participer à divers types d'évaluations conjointes aux côtés d'autres organismes des Nations Unies et partenaires publics. Sept évaluations décentralisées conjointes étaient en cours ou en préparation fin avril 2021.</p> <p>Le PAM participe activement à des évaluations interorganisations de l'action humanitaire. Un examen des progrès accomplis en matière d'intégration de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le programme d'action relatif à l'interface aide humanitaire, développement et paix a été récemment achevé, complétant l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire sur l'égalité des</p>

ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM - janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
						sexes et l'autonomisation des femmes et des filles menée en 2020. De plus, deux évaluations interorganisations de l'action humanitaire sont actuellement en préparation (une sur le Yémen et une sur l'intervention humanitaire face à la COVID-19).
<b>Améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité</b>						
6. Clarifier les plans stratégiques et les cadres intégrés de résultats et de ressources présentés par les entités, ainsi que leurs rapports annuels sur les résultats obtenus au regard des dépenses	Pourcentage d'entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui ont tenu au cours de l'année écoulée des dialogues structurés au sein de leurs organes directeurs sur le financement des résultats de développement convenus pour le nouveau cycle de planification stratégique	Référence (2017): 62 % Cible (2021): 100 %	Les plans stratégiques et les cadres de résultats institutionnels du PAM sont approuvés par son Conseil d'administration. Les débats consacrés à ces documents comprennent, notamment, des concertations avec le Conseil sur le financement des résultats obtenus par le PAM en matière de développement.	La question du financement des résultats à obtenir en matière de développement est au cœur du plan stratégique et du cadre de résultats institutionnels du PAM. En 2019, elle a été évoquée par le PAM avec les membres du Conseil lors de la session annuelle et au cours de consultations informelles portant sur le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales, la stratégie de partenariat et de collaboration avec les entités non gouvernementales (la version actualisée de la stratégie en matière de partenariat avec le secteur privé) et la stratégie du PAM en matière d'achats locaux de produits alimentaires.	Le PAM continue d'améliorer sa capacité de rendre compte de ses résultats, et de l'utilisation de ses ressources à cette fin. Cette question est centrale dans le cadre des travaux en cours sur le plan stratégique et le cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025.	Le PAM continue d'améliorer sa capacité de rendre compte des résultats et de la façon dont il emploie les ressources pour obtenir ces résultats. Cette question est au cœur des travaux en cours sur le plan stratégique et le cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM - janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
7. Améliorer la transparence et la communication d'informations au niveau des entités et du système dans son ensemble en mettant en corrélation les ressources et les résultats liés aux ODD	Pourcentage d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui communiquent individuellement des données financières au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Référence (2017): 69 % Cible (2021): 100 %	Oui. Le PAM présente ses données financières au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.	Fait. Pas de changement par rapport à l'année de référence (premier rapport présenté en 2008).	Fait.	
	Pourcentage d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui publient leurs données conformément aux normes internationales les plus strictes en matière de transparence	Référence (2017): 36 % Cible (2021): 100 %	Oui. Le PAM publie ses données.	Fait. Pas de changement par rapport à l'année de référence (premier rapport communiqué à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide en juin 2014).	Fait.	
	Pourcentage d'entités du système des Nations Unies pour le développement actives au niveau des pays qui rendent compte au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination des dépenses ventilées par pays	Référence (2017): 46 % Cible (2021): 100 %	Oui. Le PAM rend compte de la ventilation de ces dépenses.	Fait. Pas de changement par rapport à l'année de référence (premier rapport présenté en 2008).	Fait.	
	Pourcentage d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte des dépenses ventilées par ODD	Référence (2017): 20 % Cible (2021): 100 %	Oui. Le PAM rend compte de cette ventilation par ODD.	Fait. Pas de changement par rapport à l'année de référence (premier rapport présenté le 17 mai 2019).	Fait.	



ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM - janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
9. Rendre les évaluations institutionnelles et les rapports d'audit interne plus accessibles, dans la limite des règles et politiques en matière de publication de l'information établies par les organes directeurs en vigueur au moment de l'établissement des rapports	Pourcentage des entités du système des Nations Unies pour le développement qui, si elles y sont autorisées conformément aux règles et politiques en matière de publication de l'information en vigueur, ont publié leurs évaluations internes sur le site Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation	Référence (2018): 21 % Cible (2021): 100 %	Le PAM publie 100 % de ses rapports d'évaluation centralisée et décentralisée sur ses sites Web. En outre, les rapports qui respectent ou dépassent les normes de qualité fixées sont mis en ligne sur les sites Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, afin que les résultats des évaluations soient largement diffusés auprès des communautés de l'aide humanitaire et du développement à l'échelle mondiale.	Conformément aux engagements pris par le PAM dans sa politique en matière d'évaluation, tous les rapports sur les évaluations centralisées et décentralisées sont publiés sur ses sites Web une fois que les rapports correspondants ont été définitivement approuvés. En outre, les rapports qui respectent ou dépassent les normes de qualité fixées sont mis en ligne sur les sites Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, afin qu'ils soient largement diffusés. Des mesures supplémentaires sont prises pour contribuer à tirer le meilleur parti des évaluations, notamment en organisant des activités d'apprentissage et en élaborant des produits d'évaluation adaptés à différents publics.	Conformément aux engagements pris par le PAM dans sa politique en matière d'évaluation, toutes les évaluations centralisées et décentralisées sont publiées sur ses sites Web une fois que les rapports correspondants ont été définitivement approuvés. En outre, les rapports qui respectent ou dépassent les normes de qualité fixées par le PAM ou qui s'en approchent sont mis en ligne sur les sites Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, ainsi que sur le site de cartographie des évaluations (Evalmapper), afin qu'ils soient largement diffusés. Des mesures supplémentaires sont prises pour contribuer à tirer le meilleur parti des évaluations, notamment en organisant des activités d'apprentissage et en élaborant des produits d'évaluation adaptés à différents publics.	Conformément aux engagements pris par le PAM dans sa politique en matière d'évaluation, toutes les évaluations centralisées et décentralisées sont publiées sur ses sites Web une fois que les rapports correspondants ont été définitivement approuvés. En outre, les rapports qui dépassent ou respectent les normes de qualité fixées par le PAM ou qui s'en approchent sont mis en ligne sur les sites Web du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, ainsi que sur le site de cartographie des évaluations (Evalmapper), afin qu'ils soient largement diffusés. Des mesures supplémentaires sont prises pour contribuer à tirer le meilleur parti des évaluations, notamment en organisant des activités d'apprentissage et en élaborant des produits d'évaluation adaptés à différents publics.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM - janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
	<p>Pourcentage de rapports d'audit interne, publiés conformément aux règles et politiques en matière de publication de l'information établies par les organes directeurs compétents, qui peuvent être consultés sur une plateforme/un site Web des Représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies prévu à cet effet, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles</p>	<p>Référence (2018): 0 Cible (2019): 100 %</p>	<p>Depuis 2013, les rapports d'audit interne du PAM sont en accès libre à l'adresse: <a href="https://www.wfp.org/audit-inspection-reports">https://www.wfp.org/audit-inspection-reports</a>.</p>	<p>Depuis 2013, les rapports d'audit interne du PAM sont en accès libre à l'adresse: <a href="https://www.wfp.org/audit-inspection-reports">https://www.wfp.org/audit-inspection-reports</a>. La plateforme des Représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies n'a pas encore été mise en place.</p>	<p>Depuis 2013, les rapports d'audit interne du PAM sont en accès libre à l'adresse: <a href="https://www.wfp.org/audit-inspection-reports">https://www.wfp.org/audit-inspection-reports</a>. La plateforme des Représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies n'a pas encore été mise en place faute de financement, car le réseau des représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies ne dispose pas de ressources propres spécifiques.</p>	<p>Le site web des rapports d'audit du PAM est en cours de révision pour y ajouter de nouvelles fonctions de recherche et améliorer l'accès aux résultats des audits du PAM et leur transparence. Il n'y a pas eu de nouveauté concernant la plateforme des Représentants des services d'audit interne des organismes des Nations Unies.</p>

ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM - janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
10. Accroître la visibilité des résultats obtenus grâce aux contributions volontaires aux ressources de base, aux contributions aux fonds communs et thématiques, et aux contributions des pays de programme	Mention expresse des donateurs versant des contributions volontaires aux ressources de base ou des contributions aux fonds communs et thématiques, ainsi que des contributions des pays de programme dans les rapports annuels des équipes de pays des Nations Unies sur les résultats obtenus et dans les rapports mondiaux et par pays présentés par chaque entité	Référence (2018): sans objet Cible (2020): Oui	Ces contributions sont mises en évidence dans le rapport annuel sur les résultats du PAM et dans tous les rapports annuels par pays ainsi que dans un rapport interne annuel sur les contributions souples.		Le PAM utilise ses rapports annuels (le rapport annuel sur les résultats et les rapports annuels par pays) pour mettre en évidence les résultats obtenus grâce aux contributions volontaires.	
	Mention expresse de chaque donateur dans tous les rapports sur les résultats présentés par les administrateurs des fonds communs et thématiques et par les bénéficiaires du Groupe des Nations Unies pour le développement durable	Référence (2018): sans objet Cible (2020): Oui	Le PAM ne gère pas de fonds de financement commun ni de fonds thématique.			

ENGAGEMENTS RELATIFS AU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENTITÉS DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
Engagement pertinent	Indicateurs propres aux entités	Valeurs de référence et valeurs cibles figurant dans le pacte de financement	Valeurs de référence du PAM - 2018	Données du PAM - 2019	Données actualisées du PAM - janvier 2021	Données actualisées du PAM - mai 2021
<b>Gains d'efficacité</b>						
11. Mettre en œuvre les objectifs du Secrétaire général concernant le regroupement des opérations afin de gagner en efficacité	Pourcentage des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui rendent compte à leurs organes directeurs des gains d'efficacité réalisés	Référence (2017): 41 % Cible (2021): 100 %	Depuis 2015, le PAM fait état dans son rapport annuel sur les résultats des gains d'efficacité obtenus.	Depuis 2015, le PAM fait état dans son rapport annuel sur les résultats des gains d'efficacité obtenus, et il continue d'affiner l'analyse à cet égard.		
	Pourcentage des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui ont signé la déclaration de reconnaissance mutuelle de haut niveau	Référence (2018): 28 % Cible (2021): 100 %	Le PAM a signé la déclaration de reconnaissance mutuelle de haut niveau en novembre 2018.	Fait en 2018.		
12. Mettre intégralement en œuvre les politiques et taux de recouvrement des dépenses approuvés et en rendre compte	Proportion d'entités du Groupe du système des Nations Unies pour le développement qui rendent compte des gains d'efficacité à leurs organes directeurs respectifs	Référence (2017): 51 % Cible (2021): 100 %	Le PAM rend compte tous les ans au Conseil d'administration, dans le plan de gestion, de la mise en œuvre des politiques et taux approuvés de recouvrement des coûts.	Fait.		

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

CAI	coûts d'appui indirects
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance